

SKIKDA/**EXTENSION DU PORT DE PECHE DE STORA**

Les Croates sélectionnés pour le projet

Le projet d'extension du port de pêche de Stora a été au centre d'une rencontre, qui s'est tenue jeudi, dans le cabinet du wali, en présence de l'entreprise croate, Ingra, retenue pour sa concrétisation et de la banque commerciale, Privatna Bank. Y ont pris part le wali, le secrétaire général de wilaya, le P/APC, le DUC, le DTP et les services techniques relevant de cette direction ainsi que la presse locale.

Les impératifs de développement des infrastructures et superstructures de base pour un meilleur rendement socio-économique et le souci de répondre aux besoins de rentabilisation des res-



sources halieutiques au titre des programmes de croissance économique ont été derrière l'idée d'extension du port de pêche de Stora devenu exigu pour l'accueil des embarcations acquises dans le cadre des différentes formules étatiques.

Longtemps enfoui dans les tiroirs de l'administration, ce projet a été redynamisé récemment et a permis, suite à un appel d'offres national et international, aux Croates de remporter le marché, pour un montant de 235 milliards de centimes, l'ODS date du 29 août 2006. Le délai de réalisation est de 21 mois. La main-d'œuvre nécessite quant à elle 96 Algériens et 30 Croates, selon le planning de l'entreprise de réalisation.

Les travaux consistent en un prolongement de la jetée principale sur 270 ml, la réalisation d'une jetée secondaire de 120 ml, la réalisation de 600 ml de quai pour l'accostage de 16 navires semi-industriels, la construction d'un hale de calage, l'aménagement d'une zone de réparation

et d'un terre-plein de 28 ha pour répondre aux besoins de la pêche industrielle.

Les limites de l'extension ont été fixées au niveau de la petite plage qu'on appelle dans le jargon skikdi "la Piscine" (les rochers en face de la Sûreté urbaine de Stora, le 8^e arrondissement). Les Croates comptabilisent une expérience en la matière, couronnée entre autres par le lancement de la première Marina de Croatie il y a de cela 25 ans. Créée en 1955, sous forme d'association des entreprises de l'ex-Yougoslavie, l'entreprise Ingra Croatie a depuis fait du chemin et s'est implantée en Algérie en 1975 pour bénéficier de divers projets de génie civil : barrages, ports de pêche et aéroports (aéroport de Boufarik). L'étude présente une formule de deux variantes. La première comporte un espace destiné à l'accueil des embarcations, chalutiers, sardiniers et petits métiers, et éventuellement, celles qui seront acquises dans le futur au titre du

Programme complémentaire de soutien à la croissance économique (PCSC). La deuxième est destinée à l'aménagement marin d'une marina pour l'amarrage des bateaux de plaisance et des yachts (voiliers) sur un espace de 100 nœuds marins.

Des services pour les clients, hôtels, restaurants et cafétérias figureront aussi dans la liste des activités à lancer. Ce projet générateur d'une rentabilité certaine sur le long terme devra créer une dynamique touristique qui a aussi besoin de l'apport des associations à caractère subaquatique qui jouent un rôle non négligeable dans la promotion des disciplines marines. Les autorités locales devraient aussi revoir l'état de la corniche en constante dégradation : routes défoncées, façades des immeubles non repeintes, une architecture qui contraste avec la beauté du paysage... Le tourisme ce n'est pas seulement l'extension du port.

Zaid Zoheir

GUELMA

Une famille expulsée en plein hiver

Un huissier de justice accompagné des agents de la force publique a procédé à l'expulsion d'une famille avec deux enfants âgés de 9 et 7 ans, sur réquisition du procureur de la République.

Cette famille, dont la maman est née dans cette maison ancestrale, place Ahcène-Harcha dans le centre-ville, occupait une seule chambre et des toilettes collectives, sachant que deux autres locataires avaient quitté les lieux à la faveur de l'attribution de logements sociaux.

Le nouveau propriétaire de cette bâtisse avait entamé, voilà des années, une procédure d'expulsion de cette famille dont le père avait déposé en 1997 un dossier en vue de bénéficier d'un logement

social. Selon les documents en possession du chef de famille, le propriétaire aurait promis un relogement au 97, cité Aïn-Defla à Guelma, mais cette promesse n'a pas été tenue. Les maigres effets personnels de cette modeste famille ont été jetés à la rue aux abords du marché couvert Ahcène-Harcha, engendrant l'apitoiement et la curiosité de nombreux passants. Les enfants et leur maman sont provisoirement hébergés chaque nuit par des voisins compatissant et le père est contraint de passer la nuit dehors pour veiller sur ses maigres biens.

Cette famille a saisi vainement les élus et les autorités locales.

Lina Razane

ANNABA

Mouvement de protestation à la cité universitaire

Les étudiants de la cité universitaire implantée à Chaïba, commune de Sidi Amar, wilaya de Annaba, ont entamé, mercredi dernier, un mouvement de protestation illimité jusqu'à la satisfaction de leurs revendications. Ainsi, les grévistes ont procédé à la fermeture de la résidence et du restaurant universitaires et bloqué l'accès à l'administration. Ces actions de protestation ont été décidées suite à une assemblée générale à laquelle ont pris part huit organisations estudiantines. Parmi les revendications formulées par les protestataires figurent la mobilisation d'une ambulance et la prise de sanctions à l'encontre du médecin de la cité U qui refuse de prendre en charge les étudiants malades. Selon leur communiqué rendu public, ils demandent également la disponibilité des médicaments et l'amélioration des repas et des conditions de vie.

Nabil Kebaïli

ENERGIE

Plusieurs opérations pour la wilaya

Cinq opérations relatives à l'approvisionnement en gaz de ville ont été inscrites au titre du programme quinquennal 2005-2009 au profit de la wilaya de Annaba. Ces opérations ciblent les localités de Treat, El Eulma, Oued Aneb, El Kerma et Horeïcha, précise la même source, qui fait état de l'inscription d'un autre projet d'extension du réseau de gaz de ville sur u 130 km devant permettre l'alimentation de quelque 9 500 foyers. A propos de l'électrification rurale, la wilaya a bénéficié au titre du programme complémentaire pour le soutien à la relance économique (PSRE) d'une opération d'extension du réseau sur 45 km en vue d'approvisionner 595 foyers localisés à Seraïdi, El Bouni, Sidi Amar, Aïn Berda, El Eulma et Treat. Une autre opération, sur 21 km, vient d'être également inscrite pour le raccordement au réseau électrique de 396 foyers répartis à travers 13 groupements d'habitations dans les communes de Aïn Berda, El Bouni, Berrahal, Chorfa, Chetaïbi, Seraïdi et Annaba-ville.

Par ailleurs, des travaux de raccordement de 1 093 foyers au réseau électrique, dans le cadre de projets financés sur le budget de la wilaya de 2006, sont actuellement en cours, a-t-on indiqué de même source.

N. K.

CIRCULATION ROUTIERE

30 accidents en 3 semaines

Malgré les dispositions prises, les contrôles de police au niveau des barrages dressés sur les principaux axes routiers et la présence des radars, le nombre des infractions et des accidents de la circulation n'a pas diminué à Annaba.

En effet, rien que pour la période s'étalant du 1^{er} au 21 janvier, 30 accidents ont été enregistrés, 58 délits ont été relevés, 2 010 amendes forfaitaires ont été infligées et 99 véhicules ont été mis à la fourrière. Ces accidents ont causé la mort d'une personne et occasionné des blessures, dont certaines jugées graves, à 22 autres. Le non-respect du code de la route, l'état de la chaussée (crevasses, nids-de-poule, rétrécissements et autres virages dangereux), l'état de certains véhicules et la vitesse sont les causes premières des accidents qui endeuillent plusieurs familles de la région. Il faut dire aussi que le parc véhicules de cette wilaya s'est multiplié ces dernières années mettant sur les routes de nouveaux conducteurs mal formés et qui maîtrisent peu ou pas du tout leurs véhicules représentant ainsi un danger permanent pour les autres. Ainsi, pendant ces trois dernières semaines, 79 permis de conduire ont été retirés et 6 conducteurs en état d'ivresse ont été arrêtés. L'hécatombe des routes n'est pas pour autant stoppée et il ne se passe pas de jour sans que l'on enregistre de nouveaux accidents sur les routes très fréquentées de cette wilaya de l'Est.

M. Rahmani

MILA Hocine Sediki, nouveau président de l'APW

La salle de délibérations de la wilaya a abrité une session extraordinaire de l'APW, mercredi après-midi, pour l'élection du nouveau président en remplacement de Ammar Hadmessaoud, élu le 28 décembre passé à la chambre haute. L'opération qui s'est déroulée dans le calme et la transparence a opposé deux candidats d'un même parti, le FLN. Les autres groupes (MSP, PT, RND et El Islah) ont préféré s'abstenir. Ainsi, sur les 43 membres que compte cette institution, 42 ont été déclarés présents dont 6 par procuration. Sans grande surprise, du moins pour ceux qui suivent les coulisses de la politique locale, l'urne a tranché en faveur de notre confrère Hocine Sediki, correspondant de la radio locale Cirta FM et du quotidien arabophone *El Ahdet* et néanmoins ex-président de commission, par le score de 25 voix contre 10 pour son concurrent du jour, Farid Kourtel, et 7 bulletins nuls. En s'exprimant ainsi, les membres de l'APW ont préféré opter pour la continuité de la politique tracée auparavant par le staff wilayal.

A. M'haimoud